



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2951
21 février 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Des centaines de milliers de morts plus tard...

Partage du butin en Ukraine



YADIM GHIRDA AP SIPA

Bétharram
**Omerta et
complicités**

Page 4

Loi agricole
**Le profit,
à en crever**

Page 11

Retailleau et Cie
**Obsédés
anti-immigrés**

Page 6

Leur société

- Budget de la Sécurité sociale: le compte n'y est pas 3
- Chômage: Macron au pays du mensonge 3
- Affaire Bétharram: silences complices 4
- Nouveau Front populaire: chamailleries entre marchands d'illusions 4
- Meurtre de Louise: crime horrible, campagne abjecte 5
- Hôpitaux: la situation scandaleuse des médecins étrangers 5
- Retraites: nouvelle attaque en préparation 5
- Retailleau, Darmanin, Ménard: délires xénophobes 6
- Agression d'extrême droite: le ventre est encore fécond 6
- Europe des polices: la justice française au service d'Orban? 6
- Logements sociaux: rénovation au ralenti 7
- Pétrole en Guyane: Valls en mode Trump 7
- Surendettement: toujours en hausse 7
- Loi d'orientation agricole: le profit, quitte à en crever 11
- Eau: l'agro-industrie nous pompe 11
- Étudiants: le caviar n'est pas pour tout de suite 11

Dans le monde

- Europe-États-Unis: petits et grands brigands 8
- J. D. Vance et l'UE: deux styles pour des politiques semblables 8
- Danemark: fin d'une mesure infâme? 8
- Inde: les travailleurs de Maruti-Suzuki mobilisés 9
- Intelligence artificielle: des sacrifiés par milliers 9
- États-Unis: Trump et Musk en guerre contre les travailleurs 16
- Essais nucléaires français: retombées coloniales au Sahara 16
- Argentine: hold-up à la Maison rose 16

Il y a 60 ans

- Février 1965: l'assassinat de Malcolm X 10

Dans les entreprises

- Michelin - Cholet 12
- Derichebourg 12
- Écoles de Paris 12
- CPF - Itancourt 13
- Plomb: empoisonnés au travail 13
- Grève du jeu vidéo 13
- Nos lecteurs écrivent: arnaque à la formation 13
- Renault-Sovab - Batilly 14
- SNCF 14
- Sans-papiers Chronopost Alfortville 15
- Contrats aidés 15

Agenda

- Exposé du Cercle Léon Trotsky 3
- Fêtes de Lutte ouvrière 3

Trump et Poutine prêts... à se partager l'Ukraine

Trump a décidé de négocier l'avenir de l'Ukraine avec Poutine sans les dirigeants européens et par-dessus la tête de Zelensky. Ce qui est vécu par Macron, Scholz et compagnie comme un affront et une véritable humiliation.

Trump aurait commencé les discussions avec le Kremlin en acceptant l'amputation du territoire de l'Ukraine et sa non-adhésion à l'OTAN. Et il se moque complètement de ce qu'en pensent les Ukrainiens, qui sont quand même les premiers concernés.

Mais ce n'est pas cela qui révulse les dirigeants européens. Ce qui les choque, c'est qu'ils ne sont pas invités autour de la table. Ce qui les choque, c'est que Trump les méprise et qu'ils n'auront peut-être droit à rien dans les négociations. Eh oui, il arrive que le caïd rabaisse le caquet et les prétentions de ses hommes de main !

Pour autant les dirigeants européens, et en particulier Macron, l'un des plus belliqueux, ne renoncent pas à leur part de gâteau. Lundi 17 février, ils se sont réunis pour offrir leurs services aux Américains: ils seraient prêts à envoyer des troupes françaises et britanniques en Ukraine pour surveiller l'application d'un éventuel accord de paix.

Trump, Poutine, Macron, Scholz... sont à mettre dans le même sac: ils ne cherchent qu'à se payer sur la bête. Ils lorgnent les terres fertiles d'Ukraine et les terres rares. Ils lorgnent aussi les milliards que rapportera le marché de la reconstruction.

Pendant trois ans, des centaines de milliers d'Ukrainiens et de Russes ont été blessés, mutilés ou tués. Toute une jeunesse, mobilisée ou poussée à l'exil, a été sacrifiée. L'est et le sud de l'Ukraine ont été ravagés, des villes et des villages transformés en cités fantômes. Les destructions d'immeubles, de ponts, de routes et de bien d'autres infrastructures ont ramené le pays des années en arrière. Leur dirigeants ont jeté les Russes et les Ukrainiens dans une haine fratricide.

Tout cela pourquoi? Pour que les grandes puissances qui se disputaient leur influence sur l'Ukraine finissent par dépecer le pays ensemble! Pour qu'elles en reviennent à un accord qu'elles auraient pu signer au tout début de la guerre!

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, on nous explique qu'il y a le camp du bien et le camp du mal, le camp de la démocratie et celui de la

dictature, et qu'il faut serrer les rangs derrière les leaders du monde libre pour défendre un petit pays et son droit à disposer de lui-même. Mais les prétendus démocrates américains et européens ne valent pas mieux que le dictateur Poutine! S'il s'agit de réaliser de bonnes affaires, ils ne rechignent jamais à faire couler le sang!

Après bien d'autres, les Ukrainiens font l'amère expérience de ce qu'avait dénoncé Anatole France au sortir de la Première Guerre mondiale: « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels! ». En l'occurrence, les Ukrainiens se sont battus pour les intérêts de leurs oligarques mais aussi et surtout pour les intérêts des industriels et des financiers occidentaux.

Et c'est peu dire que les États-Unis ont trouvé intérêt à faire durer cette guerre! Leurs trusts se sont enrichis au travers des fournitures d'armes et de moyens de communication. Ils ont testé leur matériel militaire sans avoir à déplorer un seul mort. Et ils ont affaibli la Russie en lui imposant une série de sanctions économiques.

Mieux, avec ces sanctions ils ont écrasé leurs concurrents européens, écrasé les capitalistes d'Allemagne, dont l'économie, tournée vers l'Est, a été privée du pétrole et du gaz russes. Aujourd'hui, Trump peut se targuer de disposer d'une énergie moins chère qu'en Europe et de remporter haut la main la course à la compétitivité.

Au fond, les États-Unis sont les véritables gagnants de cette guerre. Maintenant que l'armée ukrainienne est à bout, ils peuvent passer à une nouvelle étape. C'est ainsi que Trump peut endosser les habits de négociateur et de pacifiste.

Sans aucun doute, les Ukrainiens comme les Russes aspirent à la paix. Tous ceux qui sont mobilisés et subissent ces combats dans leur chair, comme ceux qui ont pris le chemin de l'exil, ont hâte de voir cette boucherie finir.

Mais comme la répartition du gâteau sera fonction de l'avancée des troupes russes, les armes sont encore loin de se taire. Et si tant est qu'une paix finisse par être signée, elle ne sera qu'une trêve entre deux guerres, le temps que s'établisse un nouveau rapport de force.

Être sacrifiés sur l'autel de la domination impérialiste est le sort de tous les peuples s'ils laissent les Trump, Macron et autres dirigeants impérialistes parler en leur nom.

Nathalie Arthaud



VYACHESLAV MADIVESKY/REUTERS

Budget de la Sécurité sociale : le compte n'y est pas

Le 17 février le projet de loi de financement de la Sécurité sociale a été définitivement adopté par le Sénat, par le biais de l'article 49.3.

La ministre du Travail Catherine Vautrin a parlé d'un texte « imparfait... mais qui a pour objectif de nous réunir et nous rassembler ». Et s'il est imparfait de son point de vue, c'est que Bayrou a dû tenir compte de la chute du gouvernement Barnier après la censure du budget qu'il a présenté. Il lui a fallu reculer sur certains points pour permettre au

Parti socialiste et au RN de justifier leur refus de voter une nouvelle motion de censure.

On ne parle donc plus d'une « contribution de solidarité par le travail », c'est-à-dire des sept heures de travail supplémentaires non rémunérées, pour financer les dépenses croissantes liées au vieillissement de la population. La

baisse des remboursements des médicaments et des consultations, déjà retirée par Barnier, n'est pas non plus réapparue dans le budget Bayrou.

Par contre les attaques contre les assurés n'ont pas disparu. Le fait que le remboursement des médicaments et des consultations ne baisse pas n'a pas empêché les mutuelles d'annoncer des hausses de leurs tarifs. Et ce n'est pas la taxe sur les mutuelles que

le gouvernement annonce à hauteur d'un milliard qui fera passer la pilule. De même les arrêts de travail seront moins couverts, car le montant du plafond pour le calcul des indemnités journalières qui est aujourd'hui de 1,8 smic passe dans la loi 2025 à 1,4 smic. Enfin la taxe dite « lapin », devant soi-disant « responsabiliser » les patients qui ne viennent pas à des rendez-vous médicaux, a été adoptée. Le montant n'en est pas encore fixé mais il est certain que cette taxe ne résoudra pas, comme il est prétendu, le problème des déserts médicaux. Enfin de nouvelles taxes sur les sodas et édulcorants rapporteront 400 millions d'euros.

Ce budget de la Sécurité sociale n'a en tout cas pas de quoi convaincre ceux qui travaillent dans le domaine de la santé. L'annonce d'un milliard de plus pour les hôpitaux a permis, entre autre, d'obtenir la non-censure du PS, mais cela reste bien insuffisant. Il faudrait

beaucoup plus quand 80 % des hôpitaux publics sont en déficit, sans parler de ceux comme l'Institut Montsouris de Paris, établissement privé à but non lucratif, qui vient d'être placé en redressement judiciaire.

Le gouvernement a ainsi fait adopter en 2025 un budget de la Sécurité sociale de 666 milliards d'euros mais avec un déficit de 22,1 milliards. Il entonne déjà l'air du « trou » à combler et des « réformes structurelles » qu'il faudra mettre en œuvre... pour le budget 2026. Cela annonce de nouvelles économies aux dépens des salariés sous prétexte de recettes. Et pourtant, même si le gouvernement fait mine de raboter quelques avantages patronaux, l'argent ne manquerait pas si on prenait sur les importantes exonérations de cotisations patronales, sur le budget de l'armée en hausse constante, ce dont, pour Bayrou et Macron, il n'est jamais question.

Cédric Duval

Chômage : Macron au pays du mensonge



« On n'a jamais autant réindustrialisé le pays, on n'a jamais autant recréé d'emplois... ». C'est l'affirmation pour le moins surprenante faite par Macron à la télévision dimanche soir 9 février.

Pourtant le plein-emploi, promesse de campagne du président, s'éloigne chaque jour davantage, à mesure que la crise économique s'approfondit et que le patronat, grand et petit, sauve ses profits en pressurant les travailleurs et en supprimant des emplois. Tout au plus le refrain du plein emploi sert-il de prétexte à Macron et à ses donneurs d'ordres lorsqu'il s'agit de durcir les conditions d'accès aux allocations chômage ou au RSA.

Les chiffres publiés le 11 février par l'Insee ne viennent pas vraiment appuyer l'enthousiasme sautillant du président. L'organisme recense 63 000 chômeurs de moins sur la France entière, sans Mayotte, en notant bien qu'en juin prochain, il prévoit que le taux de chômage (7,3 %) aura augmenté de 0,4 % en comparaison annuelle. L'Insee précise de

plus que la définition appliquée est celle du BIT, le Bureau international du travail, très restrictive par rapport à la réalité vécue par bien des travailleurs à la recherche d'un emploi. La méthode de calcul consiste en l'extrapolation d'un sondage et non en un décompte des inscriptions individuelles, de telle sorte que le chômage « ressenti », comme il en est de la température, est plus glaçant que les chiffres de l'Insee.

D'ailleurs, France Travail et son ministère de tutelle présentent une réalité encore pire. La cohorte de travailleuses et travailleurs inscrits en catégorie A, sans aucun emploi, serait de 3 millions environ, en hausse de 4 % au 4^e trimestre 2024. Ce chiffre ne comprend pas le « halo » de chômeurs, qui sont inscrits mais par exemple n'ont pu prouver une récente recherche d'emploi, ou ceux

qui n'ont pu répondre à la seconde à une proposition de France Travail, parce que déjà occupés à ce moment-là.

Aussi froids soient-ils, les chiffres, contrairement aux dirigeants du pays, ne mentent pas. De plus en plus de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en activité. Les chômeurs de longue durée sont de plus en plus nombreux. La mise en application de la réforme des retraites y contribue activement ! Mais surtout les patrons ferment des usines et des magasins, multiplient les plans de licenciements, déguisés ou non, et jusqu'à 300 000 emplois seraient menacés. Les artisans et commerçants font de même à leur échelle, et les économies sur le budget exigées de Bayrou par les capitalistes privent les services publics du personnel nécessaire, ce qui signifie aussi autant d'emplois en moins.

Les raisons invoquées par les uns et les autres, l'instabilité gouvernementale qui entraîne un attentisme patronal, la récession chez le voisin outre-Rhin qui va dans le même sens, les menaces protectionnistes de Trump, restent à la surface des choses. Les grands patrons ont pour seule patrie leur compte en banque et la recherche des profits. La classe ouvrière, les actifs comme les retraités comme les chômeurs en feront les frais, jusqu'à ce que tous mettent un coup d'arrêt à cette logique.

Viviane Lafont

AGENDA

Cercle Léon Trotsky

De Mayotte à la Nouvelle-Calédonie, l'impérialisme français contre les peuples

Samedi 15 mars à 15 heures
Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Fêtes de Lutte ouvrière

Montbéliard

Samedi 22 février
à partir de 15 heures

La Roselière
(Champ de foire)

à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

Beauvais

Dimanche 2 mars à partir
de 11 heures

Espace du Pré-Martinet
rue du Pré-Martinet

Saint-Denis

Samedi 8 mars,
de 16 heures à minuit
Salle de la Légion-d'Honneur
à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

Saint-Nazaire

Samedi 8 mars de
16 heures à minuit
Alvéole 12 de la Base
sous-marine
à 18 heures : débat avec
Jean-Pierre Mercier

Affaire Bétharram : silences complices

Le Premier ministre Bayrou est mis en cause pour son attitude face aux violences physiques et sexuelles subies par les élèves au collège-lycée Notre-Dame de Bétharram.

Une enquête de Mediapart reproche à Bayrou d'avoir couvert ces abus lorsqu'il était ministre de l'Éducation de 1993 à 1997 et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques jusqu'en 2001.

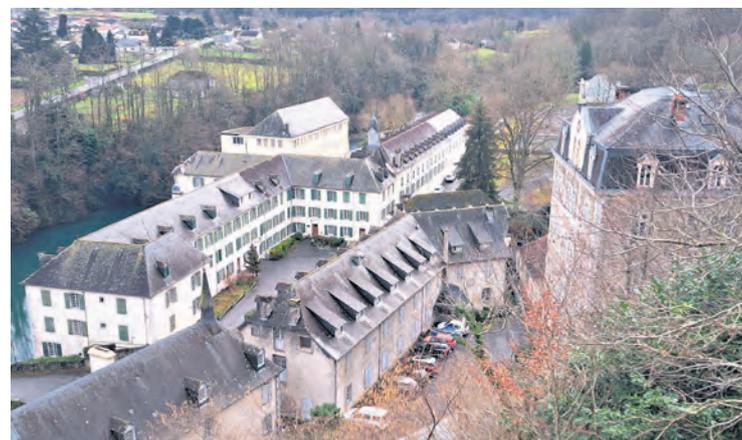
Réputé pour sa discipline stricte et son internat, le collège-lycée privé catholique de Bétharram, près de Pau, scolarise des fils de notables ainsi que des enfants dans des situations sociales plus précaires. Mais, depuis 2024, rompant des décennies de silence, 114 victimes ont saisi la justice. Leurs témoignages révèlent un climat de terreur basé sur des violences physiques et psychologiques permanentes à l'égard des élèves, ainsi

que des violences sexuelles et des viols qui ont duré des années 1950 jusqu'en 2010 au moins. Ce système était organisé par des religieux et des laïcs qui avaient accès aux dossiers des enfants et s'attaquaient aux plus faibles, orphelins ou enfants en difficulté.

Pourtant, dès 1996, un surveillant général fut condamné à une amende de 5 000 francs pour une gifle ayant entraîné la perte de 40 % de l'audition d'un élève, mais il ne fut jamais sanctionné par l'institution. À la même époque, la presse publiait des descriptions des châtiments corporels infligés : coups, punitions en sous-vêtements par 0 °C, humiliations publiques.

Bayrou, alors ministre de l'Éducation, avait un lien personnel avec l'établissement : sa femme y enseignait le catéchisme et un de ses fils y était scolarisé, dans la classe même de l'élève giflé. Alors que le journal *La Croix* titrait en avril 1996 « *Un collège mis en cause pour mauvais traitement* », Bayrou se rendait en visite officielle à Bétharram un mois plus tard et évoquait un « *sentiment d'injustice* » face aux attaques contre l'établissement.

D'ailleurs, selon Mediapart, Bayrou et l'avocat de l'établissement se connaissaient bien : ce dernier avait été candidat pour le parti de Bayrou aux élections cantonales une dizaine d'années auparavant. En fait, tout un milieu de notables locaux, pour beaucoup catholiques et conservateurs, s'était organisé alors pour défendre



ALAIN ESQUERRE

le collège via des comités de soutien, du Sud-Ouest jusqu'à Paris. Cela avait permis d'étouffer l'affaire malgré d'autres signalements.

En 1998, le directeur-prêtre était mis en examen pour viol et agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans. Remis en liberté après deux semaines de détention provisoire et autorisé à quitter la France, à la surprise du juge d'instruction, il rejoignit le Vatican. Un an et demi plus tard, mis en cause par deux autres élèves, il se suicidait, entraînant la clôture de l'enquête. Bayrou nie aujourd'hui avoir même été au courant. Pourtant, le juge d'instruction de l'époque

affirme qu'il est venu lui parler, et le gendarme chargé de l'enquête qu'il est intervenu auprès du procureur. Tous deux s'étonnent encore que l'accusé ait été libéré, contrairement à ce qui se passe dans les affaires semblables.

À Bétharram comme ailleurs, les institutions religieuses, les notables locaux, la « bonne société » catholique, les politiciens conservateurs, tous ces prétendus défenseurs de la famille qui disent se soucier des enfants se révèlent avant tout des défenseurs de leur milieu et permettent ainsi à la violence contre les enfants de perdurer.

Lucas Pizet

Nouveau Front populaire : chamailleries entre marchands d'illusions

Dimanche 16 février, Jean-Luc Mélenchon a inauguré une nouvelle saison de la série « les aventures du NFP ». Le leader de La France insoumise (LFI) caractérise désormais son alliance avec le PS comme « toxique ».

« *Je me suis lourdement trompé, les socialistes n'ont jamais eu l'intention d'être nos partenaires. Ils voulaient se servir de nous* » a déclaré Mélenchon. Il a pourtant atteint l'âge de 73 ans, dont 55 de vie politique, a été élu sénateur socialiste pour la première fois en 1986 et a occupé depuis quasiment toutes les fonctions imaginables. Il a été dirigeant du PS au pouvoir et dans l'opposition, puis chef de son propre parti et candidat à l'élection présidentielle. Mais Mélenchon n'en serait pas moins un naïf, un innocent, le ravi de la crèche politicienne que des socialistes machiavéliques auraient trahi. À d'autres !

Le NFP a été constitué par LFI, le PS, le PCF, les écologistes et quelques mouches du coche plus ou moins décoratives le 10 juin 2024 en vue des élections législatives, après la déroute de leurs listes concurrentes à l'élection européenne et

l'arrivée en tête de celle du RN. Cette alliance avait un seul ciment, le dégoût légitime des électeurs de gauche devant la montée de l'extrême droite, et une politique : constituer un cartel électoral pour sauver le maximum de sièges. La suite a été, après le premier tour, le front républicain, c'est-à-dire le désistement, même pas toujours réciproque, en faveur des macronistes et de la droite. C'est ainsi que le NFP entra dans la carrière en appelant à voter pour ceux qui aujourd'hui étranglent les travailleurs, de Borne à Darmanin en passant par les amis de Retailleau et ceux de Bayrou. Et chacun, au NFP, revendique comme un titre de gloire ce tour de passe-passe qui a consisté à transformer des ennemis ouverts des travailleurs en sauveurs et contribue à repousser des millions d'électeurs populaires vers le RN.

Aujourd'hui les calculs immédiats des divers larrons divergent. En particulier le PS, parti qui sert fidèlement le grand capital à chaque passage aux affaires depuis plus d'un siècle, fait ce qu'il faut pour que le gouvernement Bayrou perdure, de façon, dit-il, à stabiliser la vie politique. Le PS n'a donc pas voté les deux dernières motions de censure proposées par LFI, s'attirant ce procès en trahison. Les écologistes, qui ont voté la censure, plaident pour le maintien de l'unité, PS compris. Le PCF se divise entre ceux qui n'ont pas voté la censure et les autres, et attend de savoir de quel côté va tomber la pièce. Le spectacle a tout de la comédie car tout ce petit monde se réconciliera d'une façon ou d'une autre dès que de nouvelles nécessités électorales se feront sentir, à commencer par les élections municipales de 2026.

Pendant ce temps, le grand patronat impose sa politique, les sommets de l'État la mettent en œuvre et le gouvernement l'enrubanne d'un discours de plus en plus réactionnaire

et xénophobe qui n'a pas grand-chose à envier à celui du RN. Dans cette situation, le NFP, loin de défendre les intérêts des classes populaires, comme il le prétend, a contribué à les désarmer en leur faisant prendre des vessies pour des lanternes ;

Darmanin et Retailleau, pour des remparts contre l'extrême droite ; les lois du marché, pour la loi éternelle. Et les quatre partis qui le constituent continuent à le faire, ensemble ou séparément.

Paul Galois



Meurtre de Louise : un crime horrible, une campagne abjecte

Louise, une enfant de 11 ans, a été tuée le 7 février, dans un bois non loin de son collège, dans la région parisienne. Comme d'autres faits divers, ce meurtre horrible a servi de prétexte à une campagne xénophobe inspirée par l'extrême droite.

Ainsi, plusieurs médias se sont empressés de révéler l'identité d'un garçon mis en garde à vue quelques heures après la découverte de l'enfant, pour sa vague ressemblance avec l'image d'une caméra de vidéosurveillance. Son nom, d'origine maghrébine, permettait en effet de donner libre cours à leur haine des étrangers, accusés de tous les crimes et de tous les maux. Pascal Praud, l'éditorialiste vedette de la chaîne du milliardaire Vincent Bolloré, CNews, s'est empressé de parler des « familles détruites » et du « soupçon qu'elles le soient par des individus qui n'ont rien à faire sur le sol de France. » Bien qu'innocenté et relâché au bout de quelques heures, le jeune homme a tout de même vu son nom continuer d'apparaître dans des médias d'extrême droite comme *Frontières*, ou sur

les comptes de réseaux sociaux de militants racistes.

L'arrestation et les aveux, quelques jours plus tard, d'un autre homme, qu'aucune élucubration raciste ne pouvait relier de près ou de loin à l'immigration, n'a pas découragé les plus acharnés. Contraints de laisser tomber le qualificatif de « francocide », inventé par l'extrême droite pour faire croire que les victimes sont ciblées parce que françaises, ils se sont rabattus sur un autre thème cher à leur cœur : l'ensauvagement supposé des quartiers sous la pression d'une immigration prétendument incontrôlée.

Ce qui intéresse la presse d'extrême droite – et à travers elle tous les politiciens qui font du rejet de l'immigration leur fonds de commerce – n'est évidemment pas de ramener la sécurité dans les quartiers

populaires ou de lutter contre les meurtres d'enfants ou les viols. Contrairement à ce que leurs commentaires veulent faire croire, les homicides sur des enfants de moins de 13 ans sont, dans leur grande majorité, commis au sein de la famille ou par des proches. Et il en est de même en ce qui concerne les meurtres de femmes et les viols.

En faisant de tout étranger un assassin potentiel et de tout jeune d'origine immigrée un « sauvage » en puissance, le réseau médiatique de droite et d'extrême droite fait écho aux responsables politiques de même couleur. Les ténors du RN n'ont d'ailleurs même pas eu à ouvrir la bouche !

En désignant aux classes populaires un bouc émissaire dans leurs rangs, ces gens-là ne s'opposent en rien à la violence que suscite cette société d'exploitation, où les rapports de domination sont la règle. Elle peut ainsi continuer à fonctionner et à engendrer cette barbarie.

Nadia Cantale

Retraites : nouvelle attaque en préparation

La Cour des comptes devait publier, jeudi 20 février, un rapport financier commandé en urgence par le gouvernement Bayrou pour « éclairer le conclave » censé réunir depuis janvier patronat et syndicat pour débattre des retraites.

Menée en quinze jours, l'enquête n'était pas très approfondie. Mais Bayrou avait fixé ses exigences : annoncer un déficit de plusieurs dizaines de milliards d'euros, bien au-delà des 15 milliards prévus par le Conseil d'orientation des retraites (COR) à l'horizon 2030. Devant le Parlement, en janvier, Bayrou était allé jusqu'à évoquer un déficit de 55 milliards d'euros.

Pour obtenir le chiffre de déficit souhaité, Bayrou veut qu'on y intègre une partie des versements de l'État aux caisses de retraites, ce qui revient à changer la façon habituelle d'établir les comptes du système de retraite.

Pouvoir annoncer un déficit « abyssal » grâce à cette manipulation comptable permet d'alimenter une campagne dans l'opinion pour préparer de nouvelles attaques contre les retraites. Les discours sur la nécessité d'une dose de retraite par capitalisation vont dans le même sens. Avec un tel point de départ, le conclave risque donc de n'être qu'une entrée en matière pour tenter d'imposer de nouveaux reculs aux salariés, alors même que les effets catastrophiques de la dernière réforme ne se font pas encore sentir pleinement.

C'est d'autant plus choquant que les profits des grands groupes ont



explosé ces dernières années. L'argent ne manque pas qui permettrait aux anciens de partir à un âge raisonnable et avec des retraites suffisantes pour vivre dignement. Il n'y a aucune raison d'accepter de tels reculs.

Lucas Pizet



Paris le 12 février, manifestation des Padhue non admis.

Hôpitaux : la situation scandaleuse des médecins étrangers

Le 12 février, à l'appel de la CGT et de l'association Ipadecc (Intégration praticiens à diplôme étranger engagés contre la crise), une cinquantaine de médecins étrangers ont manifesté entre Matignon et le ministère de la Santé pour dénoncer leurs conditions de travail et la façon dont s'est tenu le concours leur permettant de régulariser leur situation.

Une partie significative des médecins qui travaillent à l'hôpital sont d'origine étrangère. Leur présence permet d'éviter la fermeture pure et simple de nombreux services, en particulier dans les villes moyennes. 4 000 à 7 000 sont des « Padhue » (Praticien à diplôme hors Union européenne) : en contrat précaire renouvelé tous les six mois, ils sont payés trois à quatre fois moins qu'un titulaire français sur un poste équivalent. Un manifestant témoignait, par exemple, d'un salaire de 1 600 euros à 1 800 euros pour des journées de 11 à 12 heures en tant que médecin généraliste à l'hôpital.

Pour voir leur situation régularisée, les Padhue doivent passer un concours, suivi de stages et de passages en commissions avant, enfin, d'obtenir une « autorisation d'exercice » leur permettant de poursuivre ce qu'ils font déjà. Or, cette année, alors que 4 000 postes étaient ouverts, seuls 3 235 ont été admis sur liste principale et 638 autres sur une liste complémentaire, soit

une suppression de plus de 100 postes. Le jury a même fixé des notes éliminatoires après que les épreuves ont eu lieu, ce qui a conduit à recalier des médecins et à ne pas pourvoir tous les postes officiellement ouverts.

Le gouvernement répond aux Padhue que le nombre d'admis en liste principale a augmenté de moitié par rapport à 2023, et il promet de réformer le concours, notamment en créant une voie interne pour ceux qui travaillent déjà à l'hôpital, pour qui il est difficile de réviser tout en continuant de remplir leurs fonctions.

Macron avait déjà appelé, il y a un an, à régulariser la situation de « ceux qui tiennent à bout de bras » l'hôpital, sans que rien de fondamental n'ait changé depuis. L'État ne daigne même pas recenser officiellement le nombre de Padhue actuellement en fonction !

Autant dire que la mobilisation de ces médecins comme de tous les travailleurs de l'hôpital reste plus que jamais à l'ordre du jour.

Sacha Kami

Retailleau, Darmanin, Ménard : **délires xénophobes**

Dans la course à l'abjection raciste en vue de rafler des médailles électorales, la bataille fait rage entre les Retailleau, Darmanin et autres notables de droite et d'extrême droite. C'est à qui enverra des boules puantes le plus loin possible de sa fosse, qui n'a jamais si bien porté son nom.

Cette fois, le choix a porté sur la tentative de rendre illégal le mariage quand un des futurs époux est en situation irrégulière. L'épreuve a démarré avec Ménard, maire de Béziers et coutumier des provocations d'extrême droite. Alors que la seule compétence d'un maire consiste à vérifier le consentement des futurs époux, il a refusé, en toute illégalité, de célébrer un mariage, en juillet 2023, entre une Française et un Algérien dépourvu de titre de séjour. Convoqué par le tribunal correctionnel, il a refusé de reconnaître sa

culpabilité et déclaré qu'il n'accepterait jamais une sanction qui irait au-delà du symbolique.

Voici un maire, donc officier de police judiciaire, qui affirme ne pas respecter la loi et conteste d'avance toute condamnation. Cela lui a valu les acclamations de ses supporters frontistes, chacun espérant bénéficier de l'aura médiatique, ne serait-ce qu'un court instant.

Ce mépris ouvert de la loi et cet appel à la désobéissance civile auraient logiquement dû faire réagir Darmanin, le ministre de la Justice, qui s'est fixé pour

mission de lutter contre le « laxisme » de celle-ci. Mais lui-même a au contraire donné son absolution à Ménard en déclarant que son gouvernement était favorable, non à l'application mais à la modification de la loi.

Évidemment, Retailleau, ministre de l'Intérieur, ne pouvait laisser une boule aussi malodorante entre des mains concurrentes et s'est empressé de féliciter le Ménard hors-la-loi. Plutôt que l'État de droit, il défend surtout le droit de l'État de s'asseoir sur ses propres règles, et l'a justifié ainsi : « *on sait très bien que par le mariage, on peut ensuite régulariser* ». En réalité, au nom de la lutte contre les « mariages blancs », l'obsession policière et préfectorale va déjà jusqu'à inspecter la vie privée des époux quand l'un

est de nationalité étrangère afin de vérifier, pour la simple délivrance d'un titre de séjour ou d'une décision de naturalisation, s'il y a vraiment « communauté de vie » depuis le mariage.

Dans la débauche xénophobe actuelle, il ne s'agit plus pour ces tristes compères de vérifier la

vie commune mais de l'interdire à ceux qui ne sont pas en règle. Que ce délire aboutisse ou non à une nouvelle législation, il contribue déjà à empoisonner le quotidien, à pourrir la vie de centaines de milliers de travailleurs sans papiers et de leurs conjoints.

Christian Bernac

Agression d'extrême droite : **le ventre est encore fécond**

Dimanche 16 février à Paris, une vingtaine de nervis d'extrême droite ont réussi à faire parler d'eux en s'introduisant de force dans un local d'une association de gauche kurde, qui plus est pendant la projection du célèbre film Z, de Costa-Gavras, qui dénonce la dictature des colonels en Grèce, de 1967 à 1974.

Ces petits nazis sont parvenus, avant de fuir, à tabasser et à blesser au moins deux des participants à la projection, organisée par une organisation de jeunesse kurde dans les locaux de l'Association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie, l'ACTIT. Dans cette partie du 10^e arrondissement parisien, en quelques années, deux attentats mortels ont déjà été perpétrés

contre des militants kurdes. En janvier 2013, trois militantes kurdes avaient péri sous les balles d'un tueur manipulé par les services secrets d'Ankara. Presque dix ans plus tard, en décembre 2022, trois autres Kurdes, dont une responsable d'un mouvement de femmes et un chanteur, ont également péri sous les coups d'un homme présenté comme un déséquilibré.

En s'attaquant aux spectateurs du film Z dans ce local culturel turc et kurde, ces apprentis fascistes qui ont signé d'un autocollant « KOB », désignant les supporters d'extrême droite du PSG, ont visé deux cibles à la fois. Ils ont tenté d'empêcher des spectateurs de visionner un film anti-dictature, mais surtout ils s'en sont pris à une association d'immigrés hostile au régime autoritaire d'Erdogan, dans un quartier populaire et en partie immigré.

Questionné sur cette agression deux jours plus tard à l'Assemblée, le ministre de l'Intérieur, au lieu de condamner les actes, a osé l'amalgame en évoquant « *un combat qui devrait nous réunir, c'est le combat contre la violence, contre le fascisme, le nazisme, l'extrême droite... et aussi contre l'ultragauche !* ». La violence serait-elle dans la projection d'un classique du cinéma ? Comprenez qui pourra.

Venant d'un des promoteurs d'un « référendum sur l'immigration » qui prétend qu'il s'agit là « *d'un grand problème* », challenger agité des Le Pen et Bardella en matière de propagande raciste et anti-travailleurs, on ne saurait s'attendre à un désaveu.

Viviane Lafont

Europe des polices : **la justice française au service d'Orban ?**

Depuis la mi-novembre, un militant d'extrême gauche d'origine albanaise, Rexhino Abazaj, dit Gino, est enfermé à la prison de Fresnes. Il a été arrêté par la police antiterroriste française sur la base d'un mandat d'arrêt européen délivré par la police hongroise.



En novembre, en région parisienne.

En février 2023, à Budapest, ce militant avait participé à une manifestation contre le rassemblement annuel de néonazis venus de toute l'Europe célébrer l'armée du Troisième Reich. Comme une vingtaine d'autres manifestants de diverses nationalités, Gino est accusé par la justice hongroise de coups et blessures dirigés contre des skinheads. Ce jour-là, les autorités hongroises avaient toléré l'étalement de croix gammées et d'uniformes nazis et les violences commises par les nostalgiques d'Hitler dans la capitale hongroise. En revanche, elles se sont acharnées à poursuivre les opposants au rassemblement néonazi. Ainsi, Ilaria Salis, ressortissante italienne arrêtée avant de quitter Budapest, a passé un an dans une prison hongroise, accusée de violences, avant d'être assignée à résidence. Elle a été libérée grâce à son

élection au Parlement européen en juin dernier sur la liste de l'Alliance des Verts et de la gauche en Italie.

« *J'ai subi les vingt-trois heures par jour en cellule, sans garantie de pouvoir se laver, faute de produits hygiéniques, ni de pouvoir manger. J'ai dû attendre plus de six mois juste pour parler au téléphone ou recevoir une lettre de ma famille* », a témoigné Ilaria Salis au journal *L'Humanité*.

Une audience devait se tenir à la cour d'appel de Paris le 12 février pour trancher la question de l'extradition de Gino vers la Hongrie. Elle a été reportée au 12 mars à la demande de la défense et du parquet. Ce militant, poursuivi pour ses convictions politiques, ne doit pas être extradé et les poursuites, en France, doivent être abandonnées.

Boris Savin



Manifestation le 17 février à Paris contre l'agression d'extrême droite.

Logements sociaux : rénovation au ralenti

D'après le journal *Le Monde*, le prochain rapport de l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols), encore confidentiel, confirme que la rénovation énergétique des logements sociaux avance à pas de tortue.

Les logements classés F ou G au Diagnostic de performance énergétique (DPE) représentent encore 6 % à 7,4 % du parc social, soit 300 000 à 350 000 « passoires thermiques ». Depuis le 1^{er} janvier 2025, les logements classés G sont interdits à la location en cas de départ de leurs occupants. Cette interdiction s'étendra aux F en 2028, puis aux E en 2034 (environ 30 % du parc social). Mais au rythme actuel, aucune de ces échéances ne semble pouvoir être respectée. De plus, les logements vraiment performants restent très minoritaires (1 % en A, 5 % en B).

En 2023, l'État avait promis 400 millions d'euros par an pendant trois ans pour accélérer les rénovations, mais en 2024, seuls 172,5 millions ont été attribués. Selon l'Ancols, la majorité des bailleurs ont les ressources nécessaires, mais ils ne les mobilisent pas assez ; de leur côté, les bailleurs se disent incapables d'aller plus vite. Dans cette querelle de responsabilités, les locataires n'ont aucun moyen de contrôle ; ils peuvent juste constater que cela n'avance pas. Ils n'ont pas davantage leur mot à dire sur la durée des travaux ni sur leur qualité,

parfois douteuse. Car pour les entreprises du BTP qui obtiennent ces marchés, et font travailler une cascade de sous-traitants, la priorité est de toucher l'argent du contrat, pas de réaliser des travaux de qualité.

Côté loyers, si la loi interdit d'augmenter ceux des logements privés classés F ou G, cette règle ne s'applique pas aux HLM. Pire, en cas de réhabilitation, les bailleurs peuvent être autorisés à relever les loyers jusqu'à 5 %. Quant aux économies d'énergie promises, elles dépendront de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité.

Entre les mains de l'État et des bailleurs sociaux, la transition énergétique manque singulièrement d'énergie.

Claire Dunois



Plateforme sur le site offshore Liza.

Pétrole en Guyane : Valls en mode Trump

Redevenu ministre après une abstention de huit longues années Manuel Valls n'avait pas encore fait parler de lui. C'est désormais chose faite avec sa proposition d'aller chercher du pétrole au large de la Guyane, quitte à passer outre la loi Hulot de 2017.

Valls se plie ainsi à la mode initiée par Trump consistant à chercher du pétrole partout et à annuler toutes les lois et dispositions à vocation écologiste prises précédemment. En l'occurrence la loi Hulot de 2017 prétendait mettre fin à toutes les recherches d'hydrocarbure sur le territoire français. En y regardant de plus près elle autorisait en fait tous les projets en cours jusqu'à 2040 et était assortie de nombreuses dérogations. Parmi celles-ci, figurait l'autorisation donnée à Total de prospecter au large de la Guyane. Du pétrole fut bien découvert, mais trop loin et trop profond pour que son extraction soit rentable. Total y renonça en 2019, pour des raisons financières bien plus que sous le coup de la loi Hulot ou des protestations des écologistes.

Cependant, depuis lors, des gisements très rentables ont été mis en exploitation dans les pays limitrophes de la Guyane française, le Brésil au sud, le Suriname et le Guyana, au nord. De plus, il y a actuellement une spéculation sur les énergies fossiles, elle-même liée à la spéculation sur l'Intelligence artificielle, grosse consommatrice d'électricité. Valls, ministre des Outremer, répercute donc les frémissements de tous ceux qui, en Guyane et en métropole, flairent la bonne affaire. Et de dérouler les habituels mensonges des promoteurs de fortune.

L'exploitation de pétrole au large de la Guyane

française respectera la nature et l'environnement, affirme Valls. Ce serait bien la première fois sur cette planète et sous cette classe capitaliste ! Au moment où Valls assurait cela, s'ouvrait à Londres le procès intenté par les populations du Nigéria contre Shell, dont les installations pétrolières pourrissent, littéralement, toute la région. En Guyane, les mêmes causes produiraient certainement les mêmes effets.

Pour la population guyanaise, le pétrole serait un pactole, dit le ministre, prenant l'exemple du Guyana voisin qui connaît un boom économique. Mais celui-ci concerne surtout l'exploitant Exxon Mobil, beaucoup moins l'État qui ne perçoit que 2 % de redevance et pas du tout la population qui reste dans sa misère, voire s'y enfonce, comme au Nigéria.

En fin de compte, Total décidera, ou non, de forer au large de la Guyane en fonction de ses seuls intérêts. Ni la prétendue loi écologique, ni le prétentieux ministre, ni les cupides affairistes locaux ou métropolitains n'auront réellement voix au chapitre. Comme d'habitude les questions essentielles ne seront pas posées. Que souhaite la population, en Guyane et au-delà ? De quelle quantité d'énergie, utilisée à quelles tâches, l'humanité a-t-elle réellement besoin et comment la produire proprement ?

Paul Galois



Surendettement : toujours en hausse

Près de 135 000 dossiers de surendettement ont été déposés en 2024 auprès de la Banque de France : une augmentation de 11 % en un an, qui s'ajoute à la hausse de 8 % de l'année précédente.

Les crédits à la consommation, présents dans les trois quarts des dossiers et qui représentent 43 % des dettes des personnes concernées, sont en grande partie responsables de ces situations de surendettement.

Quand on est pris à la gorge par la hausse des prix et des loyers, les salaires bloqués ou amputés par des temps partiels ou le travail précaire, il suffit d'un problème – accident, maladie, séparation, licenciement – pour ne plus être en mesure de payer ses dettes. Près de 70 % des personnes surendettées ont des revenus inférieurs au smic, la moitié

vivent seules.

La Banque de France tente de présenter la situation de façon rassurante, en soulignant que le nombre de nouveaux dossiers est nettement inférieur à ce qu'il était en 2014 (- 42 %). La hausse des deux dernières années est néanmoins brutale, atteignant 20 % et tout porte à croire qu'elle va se poursuivre : l'inflation a fortement comprimé le budget des familles populaires et de nombreux plans de suppression d'emplois sont en préparation dans tous les secteurs. Par ailleurs, les taux d'intérêts immobiliers, dont la baisse

avait sans doute contribué à la diminution du surendettement, sont revenus à des niveaux comparables à ceux d'avant 2014.

Au même moment, les banques – auxquelles appartiennent les principaux organismes de crédit à la consommation – annoncent des bénéfices record. Le total est de 32 milliards de profits annuels en 2024 (+ 13 % par rapport à 2023) pour BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale, Banque populaire et Crédit mutuel, qui contrôlent respectivement Cetelem, Sofinco, Franfinance, et Cofidis.

Pour les capitalistes, même la pauvreté constitue une source de profits.

Sacha Kami

Europe-États-Unis : **petits et grands brigands**

L'annonce par Trump de l'accord à venir avec Poutine a eu tout d'une gifle pour les dirigeants européens. Le vice-président américain, J.D. Vance, y ayant ajouté des quasi-insultes lors de la conférence de Munich sur la sécurité, Macron a organisé en urgence lundi 17 février un mini-sommet pour permettre aux dirigeants européens de sauver la face.

Tout aussi cynique que Trump, Macron n'a invité à Paris que huit pays européens, ceux qu'il estime « capables et volontaires » pour assurer la sécurité du continent. Si la Grande-Bretagne était présente alors qu'elle a quitté l'UE, tous les pays de l'Est à l'exception de la Pologne, y compris les voisins immédiats de l'Ukraine, ont été snobés. Pas plus que Trump, Macron n'a daigné inviter Zelensky ou d'autres responsables ukrainiens pour discuter du sort de leur pays.

La préoccupation des dirigeants européens n'est ni le respect du prétendu droit international ni la défense d'un « petit pays agressé ». Leur

souci, s'ils sont écartés des négociations entre Trump et Poutine, est qu'ils risquent d'être mis à l'écart du partage du butin, de l'accès aux matières premières, aux riches terres agricoles et au marché de reconstruction d'un pays détruit par trois ans de guerre.

Sans surprise, aucune décision concrète n'est sortie de ces palabres tant les États européens sont sans moyens face aux États-Unis et divisés entre eux. Ils ont certes discuté de l'hypothèse d'envoyer des troupes européennes en Ukraine « pour garantir sa sécurité face à la Russie », ce qui serait un moyen de revenir dans le jeu, en position

de sous-fifres pour jouer les casques bleus, comme Trump lui-même l'a suggéré. Mais si Macron et le britannique Starmer se disent prêts à envoyer des troupes à condition « qu'un accord de paix durable soit signé », les dirigeants allemands et polonais excluent d'envoyer leurs soldats en Ukraine « sans un engagement total des États-Unis », une position partagée par l'italienne Meloni, qui ne jure que par l'OTAN.

La seule chose sortie de ce sommet, c'est que chaque pays est invité à augmenter encore son budget militaire, et que Von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, a proposé de sortir ces budgets du calcul des déficits publics. Les milliards supplémentaires pour les bombes enrichiront les banques et manqueront pour les écoles ou les hôpitaux.

Ces tergiversations reflètent une réalité écono-



En Ukraine, sur la route de Pokrovsk, en novembre 2024.

mique, politique et militaire : face au puissant impérialisme américain, il n'y a pas une bourgeoisie européenne avec un État central mais des capitalistes allemands, français, italiens et autres, en concurrence entre eux, appuyés sur des États rivaux, ayant chacun sa stratégie, son calendrier, son armée. La guerre en Ukraine n'a pas réduit ces rivalités, elle les a exacerbées, chaque pays cherchant à favoriser ses champions nationaux face à la réorganisation des marchés et des voies d'accès aux matières premières engendrée par les sanctions contre

la Russie. Cette guerre a renforcé les industriels américains au détriment des capitalistes européens, en particulier allemands, brutalement coupés du gaz et du marché russes.

Les commentateurs déplorent la « fin d'une alliance » et « la rupture de la relation transatlantique », mais la relation entre l'Europe et les États-Unis n'a jamais été « l'alliance indéfectible des démocraties », comme on le raconte aux écoliers, mais une relation sans pitié entre brigands inégaux luttant pour s'accaparer les marchés.

Xavier Lachau

J.D. Vance et l'UE : deux styles pour des politiques semblables

Vendredi 14 février, à l'ouverture de la conférence de Munich sur la sécurité, le discours du vice-président américain, J.D. Vance, a provoqué l'indignation des représentants européens.



Ce forum annuel réunit le gratin de la diplomatie internationale, en particulier de l'OTAN, de l'Union européenne et de la Chine. Les chefs d'État, ministres, et ambassadeurs présents sont bien plus habitués aux ambiances feutrées et à la langue de bois diplomatique. Mais le comparse de Trump, lui, n'a pas mâché ses mots. Il a reproché aux dirigeants européens de ne plus défendre des « valeurs démocratiques communes ». Vance n'a pas eu à chercher bien

loin pour citer l'annulation de l'élection en Roumanie, suite à la victoire d'un candidat populiste pro-Poutine qui ne plaisait pas à l'Union européenne. Et, de fait, cette annulation a été présentée comme une victoire de la démocratie par les dirigeants occidentaux.

J.D. Vance adopte le langage brutal de la nouvelle administration américaine. Il a dans son viseur la taxe sur les services numériques – ex-taxe « GAFA » –, conçue pour faire payer les géants

américains du secteur, Google, Amazon, Meta et Apple en particulier. Cette taxe a rapporté 277 millions lors de sa création en 2019, 680 millions en 2023, et 756 millions en 2024. Même si elle est dérisoire par rapport aux gigantesques profits de ces entreprises, le vice-président américain veut obtenir son retrait. Il a donc dénoncé les « excès » de la réglementation sur les réseaux sociaux, qui étoufferaient selon lui la liberté d'expression, mieux vaudrait dire la liberté d'expansion des géants américains de la tech.

Les dirigeants européens, qui se montrent si choqués par le style de J.D. Vance, font en fait exactement la même chose pour défendre les intérêts de leurs patrons nationaux. Ils ont cependant l'habitude d'agrémenter cette défense d'un vernis fait de discours sur le droit et la démocratie. Au fond, ce qu'ils reprochent au vice-président américain est d'avoir fait voler ce vernis en éclats, et avec lui, le voile d'hypocrisie et le mensonge dont ils habillent leurs petits calculs.

Camille Paglieri

Danemark : fin d'une mesure infâme ?

Le Danemark a annoncé, le 21 janvier, qu'il renonçait aux tests de « compétence parentale » imposés aux femmes inuites dès leur accouchement, un scandale dénoncé depuis des années par les associations groenlandaises.

En novembre 2024, un échec à ces tests, faits dans la langue officielle parfois mal maîtrisée, avait valu à l'une d'elles le retrait de son bébé, qui avait été confié à une famille d'accueil danoise, avec un simple droit de visite d'une heure par semaine. Elle n'avait pas été jugée « assez civilisée », selon des extraits de son dossier cités par la presse. Parmi bien d'autres, ce cas médiatisé avait déclenché des manifestations, y compris dans la capitale danoise, mais il n'était qu'un parmi bien d'autres.

Depuis des années, les associations groenlandaises et danoises de

défense des Inuits dénoncent cette pratique comme elles l'ont fait pour la stérilisation forcée vécue par des milliers de femmes auxquelles, dans les années 1960-1970, on avait imposé un stérilet, parfois même dès leur adolescence.

Les appétits de Trump pour le territoire groenlandais ont peut-être stimulé cette récente décision du gouvernement danois de se montrer plus ouvert aux droits des Inuits, ou de faire semblant. Il n'empêche que, pendant des siècles, il a imposé à ces femmes des pratiques ignobles au nom d'une idéologie misogyne et raciste.

Sylvie Maréchal

Inde : les travailleurs de Maruti-Suzuki mobilisés

L'article suivant est extrait du numéro 160 du mensuel *Workers' Fight*, édité le 14 février par nos camarades britanniques de l'UCI.

Le 5 janvier, 3 500 travailleurs intérimaires licenciés par le plus grand constructeur automobile indien, Maruti-Suzuki, se sont rendus depuis les États du Rajasthan, de Bihar, de Jharkhand et d'Orissa vers la ceinture industrielle de Gurgaon-Manesar, près de Delhi.

Ces travailleurs venaient assister à un meeting organisé par le Maruti-Suzuki Non-Permanent Workers' Union, le syndicat des travailleurs non permanents de Maruti-Suzuki, récemment créé. Les travailleurs des usines voisines et d'anciens travailleurs permanents de Maruti étaient également présents. C'est la première fois que ces travailleurs s'organisent depuis une série de grèves sur le tas en 2011-2012, lorsqu'ils étaient devenus le point de mire pour le mouvement ouvrier dans ce qui est connu comme le « Detroit indien », en raison de

la concentration d'usines du secteur automobile.

Le nouveau syndicat réclame la création de 30 000 emplois pérennes dans les quatre usines de l'entreprise, une augmentation de 40 % des salaires pour les travailleurs intérimaires et une compensation de la différence de salaire entre travailleurs permanents et intérimaires pour chaque mois de travail dans l'usine.

Maruti définit en effet huit niveaux différents de travailleurs : les permanents, trois niveaux d'intérimaires, deux niveaux de travailleurs occasionnels, des apprentis et des « étudiants », les salaires des apprentis et des « étudiants stagiaires » étant payés par le gouvernement. Les travailleurs non permanents représentent 83 % de la main-d'œuvre et perçoivent moins d'un cinquième du salaire des travailleurs permanents.



TIMES OF INDIA

Le gouvernement local et la direction de Maruti s'inquiètent manifestement d'une répétition de la période de 2011-2012, lorsqu'il y avait eu une grève sur le tas et une occupation pour forcer l'entreprise à reconnaître un syndicat indépendant et à réintégrer les travailleurs intérimaires licenciés.

À l'époque, des grèves de solidarité à Manesar avaient rassemblé jusqu'à 100 000 travailleurs. Cepen-

dant, peu de temps après la grève, des travailleurs avaient été accusés d'avoir tué un directeur ; la police et des agents de sécurité privés avaient été déployés à l'intérieur de l'usine. Plus de 500 travailleurs avaient été licenciés.

Pour l'instant, en réponse à cette nouvelle initiative syndicale, la police a été postée dans la zone et l'entreprise a obtenu une injonction interdisant toute manifestation dans un rayon de 500 mètres

autour de l'usine. Elle utilise une ordonnance datant de l'époque coloniale qui interdit le rassemblement de plus de quatre personnes.

La question cruciale est de savoir si cette dernière lutte, exigeant « à travail égal, salaire égal » et des emplois permanents à Maruti réussira à mobiliser les travailleurs permanents de l'usine et, en outre, si elle s'étendra à d'autres lieux de travail dans la région.

Workers' Fight

Intelligence artificielle : des sacrifiés par millions

Le développement de l'intelligence artificielle n'aurait pas lieu sans la surexploitation d'un grand nombre de nouveaux prolétaires qui, seuls, permettent à ces systèmes de fonctionner.



STORYCIRCUS

Un reportage de France 2 intitulé « Les sacrifiés de l'intelligence artificielle » a rendu publiques des informations confidentielles des grandes compagnies engagées dans ce secteur. Les prolétaires qu'on appelle les data-workers existaient avant que l'on parle d'intelligence artificielle, mais ils sont à présent entre 150 et 430 millions, selon la

Banque mondiale. Google annonce qu'il aura besoin d'un milliard de ces travailleurs pour les années à venir, répartis dans le monde entier, et surtout dans les pays pauvres. Cela en ferait la première branche mondiale d'emploi.

Ces travailleurs subissent une surexploitation et des cadences forcenées pendant dix heures par jour, faites

de gestes répétitifs, destinés à sélectionner des milliers de données qui sont ensuite traitées par des ordinateurs géants. Ils subissent une dictature, car ils sont astreints au secret sous peine de poursuites, voire de prison, s'ils révèlent ce qu'ils font à qui que ce soit, parmi leurs proches, sans parler de journalistes ou de représentants officiels. Ils ont l'interdiction d'adhérer à un syndicat. Les salaires atteignent à peine 200 dollars par mois pour un travail pouvant aller jusqu'à 60 heures par semaine.

Les quelques témoignages recueillis révèlent la dégradation rapide de la santé psychique de ces travailleurs, au Kenya par exemple. Voilà comment un site propatronal, « Innovation.com », a traité ce problème, avec toute la franchise et le mépris qu'on peut en attendre : « Dans les pays en voie de développement, l'IA offre de nouvelles opportunités économiques. Les entreprises peuvent externaliser les tâches de l'IA, telles que l'annotation de données ou d'images, à des travailleurs dans le monde entier, offrant

ainsi des opportunités de revenus pour les personnes ayant accès à Internet, même dans des régions éloignées... C'est un biais des pays privilégiés, qui perçoivent les tâches d'annotation pour l'IA comme des micro-tâches. Pourtant c'est un travail nécessaire à la révolution IA que peu d'individus dans le monde sont prêts à accomplir. » Et pour cause, devrait-on ajouter.

Quant aux « opportunités de revenus », elles sont surtout pour les compagnies de l'informatique qui peuvent accumuler des milliards de surprofits. Mais c'est aussi une force de travail qui est gaspillée à grande échelle. Car, dans des pays condamnés au sous-développement par l'impérialisme, combien d'équipements pourraient être construits grâce au travail utile de ces centaines de millions de travailleurs ? Et quand la technologie aura vraiment avancé, on peut se demander quel sera le sort de ces galériens modernes, promis au retour à la misère.

Un des auteurs du documentaire « Les sacrifiés de l'IA » a très justement résumé

le problème : « On ne s'intéresse qu'à ce que pourrait permettre l'IA, alors qu'on aurait dû commencer par poser la question : avec quels moyens est produite l'IA ? » Et c'est en effet avec de l'exploitation humaine.

Ce qui s'est mis en place autour du développement de l'informatique et de l'IA, n'est pas « un détail ». Mais, jusqu'à présent, seuls certains membres de l'OIT, l'Organisation internationale du travail, dépendant de l'ONU, ont dénoncé le traitement réservé à ces centaines de millions de prolétaires, ainsi que des associations et des chercheurs, certains journalistes, voire aujourd'hui la Ligue des droits de l'homme. Tous se placent sur un terrain humanitaire, mais la classe ouvrière mondiale, et en premier lieu celle des pays riches, doit considérer ces travailleurs comme des sœurs et des frères d'exploitation. Dans le monde capitaliste, la barbarie accompagne toujours ce qui pourrait être, dans une autre société, un progrès incontestable.

Paul Sorel

21 février 1965 : l'assassinat de Malcolm X

Lorsque Malcolm X fut assassiné le 21 février 1965, à la tribune d'une réunion publique à New York, les nombreux Noirs, qui étaient engagés dans la lutte contre le racisme d'État et pour leur libération perdirent un orateur et un dirigeant de première importance.

Les commanditaires de son exécution n'ont jamais été identifiés. Mais l'influence de Malcolm X, en phase avec la radicalisation de millions de Noirs américains, inquiétait sûrement l'État et le FBI et pouvait faire de l'ombre aux Musulmans noirs, qui l'avaient exclu un an auparavant. Tout deux ont pu jouer un rôle dans son assassinat.

Naissance d'un militant

En rejoignant les Musulmans noirs, Malcolm Little avait renié ce nom de famille hérité de l'esclavagiste propriétaire de ses ancêtres, pour devenir Malcolm X. C'était une transformation complète pour ce jeune homme, dont le père avait été assassiné par le Ku Klux Klan lorsqu'il avait 5 ans, qui avait été placé en famille d'accueil, avait sombré dans la délinquance et avait été jeté en prison à 21 ans.

Il n'était pas le seul révolté à avoir été gagné par les idées des Musulmans noirs en prison. Une fois libéré, en 1952, Malcolm X devint un militant pleinement engagé. Il recruta tout d'abord dans le grand ghetto noir de New York, à la mosquée d'Harlem, puis dans d'autres quartiers défavorisés à Detroit, Chicago, Boston et Philadelphie, avant de revenir à Harlem en 1954 pour s'y établir.

La révolte prend son essor

La direction des premiers mouvements de masse dans les villes du Sud, tel le boycott des bus de Montgomery en Alabama en 1956, dans lequel s'illustra Rosa Parks, fut souvent influencée par des hommes d'église. La jeunesse étudiante issue de la petite bourgeoisie noire, qui n'en pouvait plus de voir son ambition sociale bridée, fournit aussi des militants.

Dans le Nord et en Californie, où le racisme et la ségrégation étaient moins officiels mais imprégnés

tout autant la vie sociale, se trouvaient les plus importantes concentrations de travailleurs noirs. Ils étaient cantonnés aux emplois les moins payés et les plus durs, souvent exclus des usines où les luttes syndicales avaient forcé le patronat à concéder de meilleurs salaires aux ouvriers... blancs. Le radicalisme de Malcolm X, porte-parole le plus doué des Musulmans noirs, faisait écho à la colère grandissante des exploités de ces ghettos.

Un orateur exceptionnel

Malcolm X décrivait les Blancs comme des « *diabes aux yeux bleus* », ce qui correspondait à l'expérience de beaucoup de Noirs pauvres. Il expliquait qu'il n'y avait rien à attendre d'eux que des coups et qu'il fallait les rendre pour se libérer de l'oppression. Il mettait en garde contre les dirigeants noirs, tel Martin Luther King, qui imploraient les gouvernants de Washington, et derrière eux la grande bourgeoisie, de bien vouloir concéder un peu d'égalité aux Noirs, en les comparant aux anciens esclaves domestiques habitués à servir les maîtres blancs.

Malcolm X fustigeait ceux qui appelaient les masses à la patience et à



Malcolm X à Lenox.

modérer leur révolte pour ne pas braquer les prétendus « amis des Noirs » qui gouvernaient à Washington, alors que ceux qui défiaient la ségrégation en manifestant pacifiquement étaient brutalisés par des groupes racistes, mordus par les chiens policiers, jetés en prison. Pour lui, l'objectif ne devait pas être l'intégration des Noirs à l'Amérique blanche, mais la séparation totale, pour que les Noirs se dirigent eux-mêmes.

Malcolm X identifiait son combat à celui des esclaves des champs exploités brutalement. Leurs descendants modernes, les prolétaires noirs, étaient attirés par celui qui s'adressait à eux avant tout : « *Je ne suis pas un Américain. Je me tiens devant vous non pas comme patriote qui salue le drapeau. Je suis une des 22 millions de victimes de l'Amérique,*

de cette démocratie qui n'est autre qu'hypocrisie. Je ne vois aucun rêve américain, juste un cauchemar américain. »

Les limites du nationalisme

Le mouvement des Noirs américains subissait d'un côté l'influence, déclinante, de Martin Luther King et des dirigeants modérés, promoteurs de la non-violence qui se méfiaient des masses à bout de patience. De l'autre, le courant nationaliste radical montait, incarné en premier lieu par Malcolm X.

Le Parti communiste stalinien et les appareils syndicaux, eux, s'étaient détournés depuis longtemps des intérêts des travailleurs en général et des aspirations des ouvriers noirs en particulier. La révolte qui bouillonnait dans les villes où le prolétariat noir était concentré trouva donc pour la diriger non pas des révolutionnaires prolétaires – il en existait mais très peu –, mais des nationalistes noirs.

Toutefois Malcolm X se heurta lui-même aux limites que le nationalisme des Musulmans noirs mettait à cette révolte. Lorsqu'en 1963 Kennedy tomba victime d'un attentat, Malcolm X refusa de joindre sa voix au chœur qui encensait ce président, alors qu'il n'avait jamais rien fait contre les assassins de militants noirs. Le parti des Musulmans noirs, qui sur le fond désirait un compromis avec l'État pour que la petite et moyenne bourgeoisie

noire trouve une place au soleil capitaliste, désavoua Malcolm X, puis l'exclut.

Celui-ci chercha alors son chemin politique, voyageant dans une Afrique bouleversée par les luttes d'indépendance, faisant le pèlerinage à La Mecque où se mêlaient des hommes de toutes les couleurs. Revenu aux États-Unis, Malcolm X parla de combat international contre le capitalisme américain, de révolution. Cette évolution politique fut interrompue par son assassinat à l'âge de 39 ans.

Sa mort intervint peu avant que de grandes révoltes secouent les métropoles américaines, dès l'été 1965 dans le ghetto de Watts, à Los Angeles. Les masses noires radicalisées et les militants qui émergeaient par milliers, prêts à prendre les armes pour le pouvoir noir, auraient eu alors bien besoin d'un dirigeant de la trempe de Malcolm X. Celui-ci aurait-il pris pleinement conscience du potentiel révolutionnaire représenté par le prolétariat noir, et de la nécessité qu'il entraîne le reste de la classe ouvrière dans le renversement de la bourgeoisie américaine, condition indispensable pour une véritable libération des Noirs ? Aurait-il su contribuer à organiser les ouvriers noirs sur leurs propres bases de classe ? Nul ne le sait, mais l'expérience de ces années, telle que Malcolm X l'a incarnée, est un capital précieux pour qui, aujourd'hui, veut s'atteler à ces tâches.

Lucien Déroit



Répression des émeutes à Watts, un quartier de Los Angeles, à l'été 1965.

Loi d'orientation agricole : le profit, quitte à en crever

Mardi 18 février le Sénat a adopté la loi d'orientation agricole avec une seule consigne, satisfaire le syndicat d'exploitants FNSEA afin que le Premier ministre Bayrou puisse inaugurer en toute quiétude le Salon de l'agriculture samedi 22.

Après avoir en janvier réautorisé les néonicotinoïdes tueurs d'abeilles et placé la sécurité et la santé des travailleurs de la terre, de la faune et de la flore sous la protection du ministère de l'Agriculture, les sénateurs ont promu en février « la sécurité alimentaire au rang d'intérêt fondamental de la nation ». Cela ne veut rien dire, mais permet de faire aboutir nombre des revendications de la FNSEA, c'est-à-dire des gros agriculteurs et des trusts de l'agroalimentaire.

La phrase « pas d'interdiction sans solution » appliquée aux produits dangereux conduit au maintien de leur usage puisqu'il n'est pas question de contraindre les géants de l'agrochimie

à en inventer et proposer de nouveaux, pas plus qu'il n'est prévu d'aider les agriculteurs à promouvoir de nouvelles méthodes. Les atteintes à l'environnement ne seront plus condamnées, à une amende maximum de 450 euros, que si elles sont reconnues « intentionnelles ». Autant dire qu'elles ne seront jamais poursuivies car quel agriculteur détruit « intentionnellement » l'environnement ? En revanche, la course au profit organisée par l'agriculture industrielle et subie par les petits exploitants, qui est bien une atteinte séculaire et permanente à l'environnement, n'est pas condamnée, mais au contraire encouragée.

Autre concession, il n'y aura plus besoin de la



signature d'un architecte pour construire des bâtiments à usage agricole ni d'autorisation pour les retenues d'eau de moins de 75 000 mètres cubes (trente piscines olympiques).

Ce sont autant de mesures bafouant les agriculteurs qui tentent de travailler en respectant quelques principes, mais qui satisferont les capitalistes du secteur, ceux qui sont prêts à ravager les sols, les nappes phréatiques et la

santé des ouvriers agricoles dans leur course au profit. Elles ne régleront aucun des problèmes des petits exploitants, étranglés par les industriels, les banquiers et les centrales d'achat des hypermarchés. Il n'est même pas dit qu'elles permettront à Macron et Bayrou d'aller tranquillement se montrer au cul des vaches, au Salon de l'agriculture, mais cela reste leur problème.

Paul Galois

Filrouge

Pau-Orly : le vol du phénix

La compagnie Transavia avait stoppé la liaison aérienne Pau-Orly en octobre, faute de clients et avec 3 millions de déficit par an. Mais Bayrou, à peine nommé Premier ministre, a obtenu qu'elle ressuscite dès le 17 février via la compagnie Amelia, avec l'appui d'Air France qui ne voulait pas payer seule. La liaison Pau-Roissy existe, mais Bayrou juge Orly plus pratique, surtout depuis l'arrivée de la ligne 14 du métro. Peu importe si un précédent sauvetage de la ligne en mai 2020 avait au final coûté plus de 750 euros de subvention publique par passager, faute déjà d'un nombre suffisant de voyageurs !

Amelia prévoit d'assurer les vols jusqu'en octobre. Reste à savoir qui durera le plus longtemps : la ligne ou le Premier ministre ?

Pour eux, il y a délinquance et délinquance

Un élève policier ivre a foncé en voiture sur la terrasse d'un bar dans le Nord, blessant plusieurs personnes. Il est à bonne école : son formateur était dans la voiture, visiblement dans le même état.

Curieusement, les politiciens et les médias, prompts à monter en épingle les faits divers qui leur permettent d'alimenter les préjugés contre les jeunes de banlieue ou les immigrés, sont restés bien silencieux.

Bouquets empoisonnés

Il y aurait jusqu'à 46 pesticides différents dans un seul bouquet de fleurs coupées. Une enfant est même morte d'une leucémie suite à l'exposition de sa mère fleuriste. Les dangers pour les salariés du secteur comme pour les consommateurs paraissent avérés. Cela n'empêche pas le président des artisans fleuristes d'affirmer : « On n'est pas sur un métier dangereux ».

En voilà un qui a plus à cœur les profits des patrons du secteur que la santé des travailleurs !

Eau : l'agro-industrie nous pompe

Dans une enquête publiée le 13 février, Greenpeace France dénonce la façon dont une minorité d'agriculteurs, en particulier les céréaliers, parvient à accaparer l'accès à l'eau.



L'agriculture s'approprie 58 % de l'eau consommée en France métropolitaine, loin

devant l'eau destinée à la consommation domestique (26 %). Mais dans le secteur

agricole, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Seules 6,8 % des terres agricoles sont irriguées et pourtant, l'irrigation représente plus de 46 % de l'eau consommée dans le pays. Ainsi, une minorité fait la pluie et le beau temps à chaque niveau où se prennent les décisions, y compris dans les commissions locales de l'eau (CLE) où éclate le conflit entre l'usage de l'eau et les réserves disponibles.

Greenpeace a examiné les comptes-rendus de réunions de deux CLE – rarement accessibles au public – concernant deux bassins, Adour-Garonne et Loire-Bretagne. Les mégabassines sont présentées

comme l'unique réponse à la raréfaction de la ressource alors qu'elles ne réduisent les prélèvements que de façon anecdotique, tout en permettant à une minorité d'agriculteurs de continuer à s'approprier l'essentiel de la ressource. Seuls un quart à un tiers des irrigants seraient directement raccordés aux bassines prévues.

Quant aux services de l'État censés veiller à l'environnement, ils sont « peu présents », souligne l'enquête. Autrement dit, ils sont complaisants, sinon complices, des lobbies au service des intérêts de cette minorité de capitalistes de l'agriculture.

Jean Sanday

Étudiants : le caviar n'est pas pour tout de suite

Les étudiants ne disposant pas d'un restaurant universitaire à proximité de leur lieu d'études vont recevoir une carte prépayée, d'un montant allant de 20 euros par mois pour les non-boursiers à 50 euros pour les boursiers. Cette carte sera valable

de septembre à juin, soit la durée d'une année universitaire, et ne devra être utilisée que pour la consommation alimentaire.

Cette aumône, de moins d'un euro par jour, ne permettra pas aux étudiants dans le besoin de se nourrir, et ne pourra

être qu'un appoint pour les 100 000 étudiants qui la recevront. Alors que le nombre d'étudiants contraints d'avoir recours à des aides alimentaires explose, cette noisette de beurre dans les pâtes est bien loin de faire le poids. Elle n'empêchera pas que

près de 20 % d'entre eux continueront à ne pas manger à leur faim, que la moitié ne pourront toujours pas acheter chaque jour des fruits et des légumes, ni que les files d'attente quotidiennes devant les banques alimentaires s'allongent.

M. L.

Michelin - Cholet : "Même si Michelin le veut pas, nous on est là !"

Judi 13 février autour de midi, une trentaine d'ouvriers de l'usine Michelin de Cholet, dans le Maine-et-Loire, ont organisé une opération « péage gratuit » pour s'adresser à d'autres travailleurs.

Pendant une heure et demie, ils ont maintenu levées les barrières du péage autoroutier entre Cholet et Angers, afin de discuter de leur combat avec un maximum d'automobilistes. L'accueil a été chaleureux, et pas seulement parce que leur action faisait baisser le coût du voyage ! Bien des travailleurs ont exprimé leur soutien, et aussi le sentiment qu'une lutte plus générale serait la bienvenue vu l'offensive patronale contre le monde du travail. La distribution de tracts s'est poursuivie en début d'après-midi sur un rond-point proche de l'usine, où les travailleurs ont mesuré une fois de plus la popularité de leur cause.

En lutte depuis le 5 novembre 2024 contre la fermeture de leur usine et de celle de Vannes, et contre les 1 250 licenciements qu'elles impliquent, ils cherchent à multiplier les occasions de faire parler de leur combat – pour tenter de contrer la direction du groupe qui, au contraire, voudrait que cette destruction massive

d'emplois se fasse sans vagues et au moindre coût pour les actionnaires.

Le bilan des « négociations » entre représentants des syndicats et du patron, qui se répètent depuis la mi-décembre, est maigre pour l'immense majorité des futurs licenciés : Michelin ne propose toujours pas plus de 40 000 euros d'indemnité de licenciement, alors que les assemblées générales de travailleurs ont fixé leur objectif à 120 000 et que l'intersyndicale, dans un premier temps, visait 70 000 euros.

Il y a deux semaines, les 25 membres de l'intersyndicale (dont neuf seulement issus des sites de Cholet et de Vannes) ont revu leur revendication à la baisse, à 50 000 euros. Cela n'a fait que renforcer chez les travailleurs en lutte la conviction que, comme dit le slogan, c'est pas dans les salons qu'on obtiendra satisfaction.

Mardi 18 février, les syndicats appelaient à faire grève et à se rassembler

à Cholet pour soutenir les négociateurs réunis au siège de Michelin à Clermont-Ferrand. Mais au rassemblement de 10 heures, pas un délégué de Solidaires ou de la CFDT n'était présent, seuls ceux de la CGT étaient là. Une fois de plus, le comité de lutte élu par les travailleurs eux-mêmes, syndiqués ou pas, a eu à son actif d'être à l'initiative de l'action, à savoir le blocage de l'usine dès 5 heures du matin. Dans la journée, des travailleurs de Wibaie – actuellement en lutte pour une augmentation des salaires – sont passés apporter leur soutien au piquet, et une action commune a été envisagée la semaine suivante.

Michelin vient de dévoiler ses bénéfices avant impôts pour 2024 et, malgré un tassement des ventes, ils sont confortables : 3,37 milliards d'euros, contre 3,57 milliards en 2023 et 3,39 milliards en 2022. La valeur du dividende va même augmenter, à 1,38 euro par action contre 1,35 en 2023 et 1,25 en 2022. Oui, ces vautours peuvent et doivent lâcher beaucoup plus que des miettes !

Correspondant LO



Michelin, accro aux aides publiques

Florent Menegaux, le PDG de Michelin, déplore que la France ne soit plus un pays assez rentable pour son groupe. Dans ses jérémiades, il oublie de rappeler le montant des aides publiques touchées par Michelin ces dernières années : 65 millions de CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) depuis 2013 ; 12 millions pour le

chômage partiel et 200 millions dans le cadre du plan de soutien à l'économie en 2020 ; 42 millions de CIR (crédit impôt recherche) en 2023 ; sans oublier des centaines de milliers d'euros au fil des ans de la part de la région Pays-de-la-Loire.

Cela s'appelle pleurer la bouche et la panse bien pleines.

Correspondant LO

Derichebourg : en lutte pour leur dû !

Lundi 10 février, des salariés employés par l'entreprise Derichebourg sur le site de Michelin à Cholet ont débrayé pour dire leur refus de se faire licencier avec juste un coup de pied aux fesses. Certains ont plus de 20 ans d'ancienneté à nettoyer les ateliers et les bureaux, à gérer les déchets et les espaces verts, mais Michelin se lave les mains de

ce qu'ils vont devenir après la fermeture de l'usine.

Les postes fractionnés proposés pour l'instant par Derichebourg en guise de reclassement sont inacceptables. La grève a permis de dire en face aux exploiters qu'ils doivent revoir leur copie, et cela a fait du bien au moral.

Correspondant LO

Fonction publique : plus d'exploitation



Selon un rapport de la Caisse des Dépôts et Consignations, les départs pour invalidité dans les fonctions publiques hospitalière et territoriale ont augmenté de 30 % en moyenne entre le début des années 2010 et le

début des années 2020.

Ce rapport pointe notamment la responsabilité du recul de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans instaurée par la réforme Woerth de 2010. Plus de 7 200 travailleurs partent

maintenant pour invalidité chaque année dans ces deux fonctions publiques. Et l'invalidité augmente surtout pour les femmes, en particulier dans la fonction publique territoriale, car elles partent plus tardivement à la retraite.

Dans le public comme dans le privé, bien des salariés ne sont plus en état de travailler passé 60 ans. Nombre de rapports comme celui-ci l'illustrent. Cela n'empêche pas les nombreux défenseurs des intérêts patronaux de répéter qu'il faut faire des efforts pour défendre le système des retraites. Avec eux, c'est toujours au détriment des travailleurs et des retraités.

Luca Pizet

Transports Île-de-France : toujours plus entassés

Très fiers d'eux, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, et Jean Castex, l'ancien premier ministre recasé directeur de la RATP, ont tenu à présenter les nouvelles rames du futur métro parisien commandées à Alstom.

Si, pour Alstom, ce sera sans aucun doute une bonne affaire et des milliards de commandes, pour les usagers, c'est une autre affaire.

Car, au-delà du décorum, la principale innovation est... la diminution drastique du nombre de places assises, déjà bien limité aujourd'hui. Il y aura 30 % de places en moins, 16 % si on peut utiliser les strapontins, ce qui est souvent

impossible. Ce n'est pas un problème pour Valérie Pécresse, qui a déclaré que « les voyageurs en attente de descendre pour une correspondance peuvent bien rester debout ». Merci pour eux.

Le seul progrès qu'on peut attendre sera peut-être pour les agents de quai, qui auront moins de mal à fermer les portes de rames toujours aussi bondées. Quant aux handicapés, et à toutes les personnes pour qui rester debout dans les transports est pénible voire impossible, ils n'auront... qu'à prendre le taxi, comme aurait pu dire la Marie-Antoinette des temps modernes, une certaine Valérie.

Paul Sorel

CPF Itancourt – Aisne : grève sur les salaires

Des salariés du site d'Itancourt de CPF (Cereal Partners France), une usine de 232 personnes qui conditionne des céréales pour le petit-déjeuner, se sont mis en grève mardi 18 février, à la suite de ceux du site de Rumilly en Haute-Savoie.

Ils contestent l'augmentation de salaire de 1,7 % décidée par la direction du groupe, qui n'est même pas au niveau de l'inflation. Mais en plus de cela, la direction a imposé une modification du cycle de travail qui baisse d'une cinquantaine d'euros la prime mensuelle associée. Elle

annonce aussi son intention de réduire la prime annuelle de carburant de 400 à 300 euros, sous prétexte que les salariés auront quelques week-ends supplémentaires non travaillés. L'augmentation proposée n'empêchera donc pas que nombre de travailleurs verront leur salaire stagner

ou baisser.

Le mécontentement gronde depuis déjà des semaines parce que les salariés du site d'Itancourt sont aussi sous la menace d'une fermeture. Depuis plusieurs années, la direction fait baisser leur charge de travail et affirme aujourd'hui que l'usine n'est plus compétitive. Elle prétend chercher un repreneur et une solution pour le maintien du site, suivant des scénarios qui ne tiennent pas debout.

La direction annonce



LAISNE NOUVELLE

chercher un repreneur et continue à imposer des cadences plus fortes, les chefs poussent à la production. Tout cela nourrit la colère

des salariés. Satisfaits de s'être retrouvés nombreux devant l'usine, ils discutent de la suite à donner.

Correspondant LO

Plomb : empoisonnés au travail

Du 10 au 12 février 2025, seize ans après les faits, s'est tenu le procès intenté contre plusieurs sociétés par cinq travailleurs du bâtiment, ayant restauré l'opéra du château de Versailles, pour blessures et mise en danger de la vie d'autrui.

L'accusation concerne plusieurs sociétés dont l'entreprise spécialisée dans la restauration de bâtiments anciens de François Asselin, président jusqu'à fin 2024 de la Confédération des petites et moyenne entreprises (CPME).

Ces travailleurs, intérimaires pour la plupart, ont développé de graves

symptômes après avoir été exposés au plomb jusqu'à des doses six fois plus importantes que le maximum autorisé. L'un d'eux a perdu une grande partie de ses dents et, licencié, a été un temps SDF. Les enquêtes ont prouvé qu'aucune mesure de protection n'avait été prise, qu'il n'existait ni système d'aération approprié,

ni équipements individuels spécifiques, ni contrôle de l'exposition des travailleurs aux produits toxiques, ni surveillance médicale. Les avocats des ouvriers ont pointé les dangers, immédiats ou plus tardifs comme le risque de cancers.

François Asselin, lui-même, est accusé de mise en danger de la vie d'autrui et de complicité de subornation de témoins, de pressions, par l'intermédiaire d'un chef d'équipe, sur d'autres travailleurs pour disqualifier le lanceur d'alerte, le

premier travailleur qui a porté plainte. Asselin récuse toute implication dans les pratiques de son employé et nie avoir eu connaissance de la présence de plomb sur le chantier de ce bâtiment plusieurs fois centenaire où tout le monde sait que cette matière est présente, comme l'a rappelé la procureure !

Le tribunal a requis diverses amendes contre le maître d'œuvre et l'opérateur du patrimoine, 150 000 euros d'amende contre la société François Asselin. Celui-ci est

lui-même visé par une amende de 20 000 euros et quinze mois d'emprisonnement avec sursis. Le verdict confirmera ou pas.

Cela ne devrait pas troubler beaucoup ce défenseur inconditionnel des patrons « qui risquent tout », comme il le disait lors d'une interview en 2020, et qui « parfois sont enquinés par les "risquent rien" que peuvent être les réglementations ». On voit là ce que ces paroles recouvrent.

Sylvie Maréchal

Jeux vidéo : contre la loi patronale



ABDUL SABOOR

À Paris, le 13 février.

Le 13 février a eu lieu une journée de grève nationale dans le secteur du jeu vidéo, dénonçant les conditions de travail et les licenciements. Mille salariés environ ont fait grève au niveau national, sur un total de 14 000 travailleurs.

Cette grève fait suite à plusieurs autres dans les studios de jeu vidéo en 2024. La journée a été l'occasion de rassemblements dans plusieurs villes, avec des prises de parole et de nombreuses discussions. À Angoulême, 80 travailleurs et étudiants se sont retrouvés

toute la matinée devant une école de jeux vidéo, révoltés par le mépris des patrons et petits chefs à leur rencontre. Alors que les licenciements se multiplient, les étudiants se demandaient où ils allaient pouvoir travailler après leur formation.

Dans le jeu vidéo comme

ailleurs, les capitalistes se livrent une guerre économique et les travailleurs font office de variables d'ajustement. Des équipes entières, travaillant parfois sur des projets depuis plusieurs années, sont licenciées du jour au lendemain. Sachant que cette politique attise la colère chez les travailleurs, les patrons sélectionnent des chefs méprisants et autoritaires pour tenter de faire baisser la tête à tous les récalcitrants.

Comme dans tous les autres secteurs, les patrons du jeu vidéo font la guerre aux salariés. Cette grève a montré qu'ils n'acceptent pas de se plier. D'autant plus que, même si les ventes ont baissé, les poches des actionnaires sont remplies : la famille Guillemot, fondatrice d'Ubisoft, figure dans le top 500 des grandes fortunes du pays.

« Game over ! » ont proclamé les manifestants.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

Après le licenciement, l'arnaque à la formation



J'ai été licencié d'un grand groupe. Comme beaucoup de salariés dans la même situation, dans le cadre du soi-disant plan social, nous pouvions choisir un congé de sécurisation professionnelle, le CSP, d'une durée de 15 mois.

L'entreprise choisie pour nous accompagner, Aksis, promettait des formations pour 12 000 euros maximum, des rendez-vous réguliers pour retrouver un emploi. Ayant passé 32 ans dans la même entreprise comme ouvrier, étant sans permis, j'avais bien besoin de faire des formations pour me reconverter. Au final, j'ai dû insister pour obtenir d'Aksis deux formations : une formation de trois jours pour obtenir le

CACES afin de conduire des chariots élévateurs et une remise à niveau en français, mathématiques et informatique d'une durée de deux mois et demi. Même les rendez-vous étaient donnés à minima. J'ai demandé d'autres formations, la préparation au permis de conduire, sans succès.

Les grandes entreprises se débarrassent de nous en nous renvoyant vers d'autres, spécialisées dans l'accompagnement professionnel sans aucune condition de résultat.

Pendant que des patrons licencient, d'autres se font de l'argent dans l'accompagnement des chômeurs. Il y a de quoi être en colère.

Un lecteur de Saint-Quentin

Renault-Sovab : des centaines de licenciements

705 renvois d'intérimaires, fin de l'équipe de nuit et réorganisation des équipes affectant la vie de pratiquement l'ensemble des travailleurs : c'est en fait un énorme plan de licenciements que Renault Sovab a mis en œuvre à Batilly près de Metz.

Pour faire passer ce plan en douce, la direction a utilisé tous les artifices, notamment prévenir les salariés moins de deux heures avant la fin de poste vendredi 14 février pour éviter des réactions de colère... alors que l'usine allait être mise à l'arrêt.

Cette annonce a suscité le dégoût, l'écœurement et l'inquiétude. Nombre d'intérimaires disent « Renault plus jamais ». Ici ou là, certains d'entre eux ont envisagé de faire grève, mais le sentiment d'impuissance a été le plus fort. De leur côté, les syndicats n'ont pas tenté de mobiliser l'ensemble des travailleurs de l'usine, préférant faire appel à l'État, actionnaire de Renault, et aux pouvoirs publics qui, évidemment, n'ont rien fait. Dans son communiqué, l'intersyndicale demande à

la direction « de réfléchir à des axes de développement de l'usine plus cohérents et protecteurs de l'activité et des salariés ». Comme si Renault avait besoin de tels bons conseils !

Car ce vrai plan de suppression d'emplois a des conséquences sur de nombreux sous-traitants : Barmac, qui fabrique les longerons à Ennery en Moselle toute proche, a déjà renvoyé une soixantaine d'intérimaires, Forvia, qui fait des pièces de tôlerie, supprime des emplois... jusqu'aux usines Renault de Flins qui fabrique des pièces pour le Master, et de Cléon qui produit les moteurs.

Cette situation est d'autant plus révoltante que l'an dernier, la direction a multiplié les heures supplémentaires, les samedis obligatoires... pour mettre



fin au gagne-pain de centaines de travailleurs aujourd'hui. Plus de 50 000 véhicules sont aujourd'hui en stock, dont près de la moitié du nouveau modèle, fabriqué à partir du milieu de 2024 et vendu 10 000 euros plus cher que l'ancien ! On peut comprendre que les artisans ne se précipitent donc pas pour changer leur camionnette. En tout cas la direction prétexte l'existence de ce stock pour diminuer la production de véhicules. L'usine doit maintenant fonctionner avec une équipe et demie en 2x8, au lieu de deux équipes complètes et une demie équipe de nuit.

La baisse de production

est un choix de la direction. Interrogé par un député au sujet de la Sovab lors d'une commission parlementaire, Luca de Meo, le patron du groupe Renault, l'a clairement dit : comme les Masters électriques ne se vendent pas, le groupe a fait le choix de freiner la production de modèles thermiques pour éviter de payer des amendes. En effet, depuis le 1^{er} janvier, la norme dite CAFE (Corporate Average Fuel Economy) impose aux constructeurs une baisse de 15 % des émissions de CO₂ moyennes par véhicule produit. Renault diminue donc la fabrication de véhicules thermiques pour respecter cette norme.

Mais les travailleurs payent ainsi les conséquences des choix de Renault, du gouvernement et de l'Union européenne, alors qu'ils n'y sont pour rien.

Parmi les 705 intérimaires, 400 sont des travailleurs étrangers réfugiés d'Afghanistan, du Congo et de bien d'autres pays, pour lesquels Renault a reçu des aides publiques. Ils vont se retrouver dans une situation impossible. Cela n'empêche pas de nombreux responsables politiques d'accuser les immigrants de tous les maux, alors qu'ils sont les premières victimes de l'exploitation capitaliste.

Correspondant LO

SNCF : réorganisation et réactions légitimes

À SNCF Réseau, qui installe et entretient les voies, la signalisation et les caténaires, le manque de personnel se fait de plus en plus ressentir.

Sur le secteur Sud-Ouest parisien (Montparnasse - Dreux - Rambouillet - Étampes) plusieurs rassemblements ont eu lieu la semaine du 12 février

pour protester contre les réorganisations programmées par la direction. Le premier a regroupé près de 80 % des travailleurs qui participent aux chantiers,

principalement sur la partie souterraine du RER C. Ils dénonçaient le manque d'effectifs et de moyens pour travailler en sécurité. Un des salariés faisait remarquer au directeur venu les rencontrer qu'ils n'étaient même pas venus pour obtenir des choses

mais juste pour faire respecter les règles de sécurité et avoir de quoi travailler correctement.

Il faut dire que de plus en plus de chantiers se déroulent à la va-vite. Le remplacement des voies, par exemple, est fait en fonction des temps de coupe, temps où les circulations sont interrompues. Or, ceux-ci sont de plus en plus courts, obligeant à des manutentions de coupons de rail de plusieurs mètres à la main, à l'aide de pinces à rail. Du coup, les accidents sont de plus en plus fréquents.

La même semaine, deux autres rassemblements de plusieurs dizaines de cheminots ont eu lieu, là aussi contre des réorganisations qui auront inévitablement des conséquences directes sur les conditions de travail et les payes, une politique qui s'inscrit bien sûr dans le projet d'ouverture à la concurrence de

la SNCF. Une fois les lignes vendues et les ateliers de maintenance privatisés, il en sera certainement de même pour l'entretien du réseau. De nombreuses équipes ont vu leurs effectifs fondre, à la fois par des départs à la retraite non remplacés et des démissions, mais aussi par des licenciements, de plus en plus courants. Pour ceux qui restent, c'est la course, les modifications de planning à la dernière minute et l'impossibilité de prendre des congés de récupération. C'est l'équivalent de plus d'un jour par personne de congés qui n'a pu être pris en 2024, pour l'établissement en charge du secteur Paris Sud-Ouest.

Plusieurs travailleurs ont en tête l'exemple de la privatisation du rail en Grande-Bretagne et ses conséquences, et ne comptent pas se laisser faire.

Correspondant LO



Sans-papiers – Chronopost Alfortville : **non aux OQTF !**

La lutte des travailleurs sans papiers regroupés autour du piquet Chronopost d'Alfortville vient de connaître un nouvel épisode de répression de la part de l'État.

La préfecture du Val-de-Marne, en phase avec les directives du ministre de l'Intérieur Retailleau, vient d'infliger des obligations de quitter le territoire (OQTF) à plusieurs de ces travailleurs, en lutte depuis trois ans et dont le dossier était en cours d'examen depuis plus d'un an.

Cette décision apparaît comme une provocation, d'autant plus que la préfecture s'était bien gardée

d'en faire état alors que le jour où les courriers étaient envoyés, elle recevait une délégation d'associations à l'issue d'une manifestation de soutien aux sans-papiers, dont des représentants du collectif Chronopost.

Le 31 octobre 2024, par une intervention policière surprise, elle avait fait évacuer le piquet installé devant l'agence d'Alfortville, sans même laisser aux occupants le temps de récupérer

leurs effets et documents personnels, qui avaient été mis à la poubelle.

Cela s'inscrit dans la continuité de la politique du gouvernement qui, en concurrence avec le RN, multiplie les déclarations xénophobes et racistes ainsi que les mesures à l'encontre des travailleurs migrants : refus de régulariser les travailleurs sans-papiers laissés ainsi à la merci d'un patronat rapace qui profite de leur situation précaire ; non-renouvellement de centaines de milliers de titres de séjour, ce qui fabrique de



nouveaux sans-papiers et leur fait souvent perdre leur emploi ; multiplication des OQTF et annonce d'une chasse en vue d'expulsions.

Cette campagne, dans un contexte d'attaques contre tous les travailleurs, divise

le monde du travail pour mieux l'affaiblir.

Un rassemblement de protestation aura lieu devant la préfecture du Val-de-Marne, à Créteil, vendredi 21 février à 16 heures.

Contrats aidés : l'État licencieur

Adoptée le 11 février par un 49.3, la loi de finances 2025 prévoit une baisse drastique des moyens pour les contrats aidés. Fin novembre 2024, ceux-ci concernaient près de 50 000 travailleurs.

De tels contrats passent par le Parcours emploi compétences (PEC) pour la plupart, ou par le Contrat unique insertion/initiative emploi (CIE) pour les autres. Le financement des premiers serait réduit de 39 %, tandis que celui des seconds risque de disparaître. Des milliers de travailleurs vont donc perdre leur emploi.

Depuis les années 1980, sous une multitude d'appellations, ces contrats ont été un moyen de masquer l'ampleur du chômage, et d'éviter à des patrons de payer les salaires. Dans les associations, les écoles, les Ehpad, les travailleurs en contrats aidés font tourner de nombreux services utiles à la population. Certains

patrons en profitent pour remplacer des ouvriers, auxquels ils devraient sinon payer un vrai salaire, dans la restauration, le commerce ou même parfois l'industrie. Jusqu'en 2016, des centaines de milliers de travailleurs se sont retrouvés avec ces contrats, payés au smic horaire et souvent à temps partiel.

Même cet argent public-là, le capital veut aujourd'hui le reprendre pour l'utiliser directement à son

goût. Le nombre de contrats aidés est passé de 250 000 en 2016 à 50 000 l'an dernier, après une courte remontée suite au Covid. À présent, le gouvernement veut reprendre la saignée. Le journal patronal *Les Echos* s'en félicite : « *Même Édouard Philippe n'était pas allé aussi loin !* » en 2017. La fin d'une dizaine de milliers de contrats va avoir des conséquences concrètes dans les associations, et les collectivités locales. À La Réunion,

la collectivité dénonce déjà le risque de licenciement de 5 000 personnes à cause de la baisse du budget de ces contrats.

À l'échelle du pays, environ 10 à 20 000 travailleurs qui faisaient un travail indispensable, seraient licenciés et privés de salaire. En pleine vague de licenciements dans de nombreuses entreprises, l'État se comporte comme n'importe quel patron.

Charles Legoda

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :
Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos **nom, prénom et adresse**, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : Trump et Musk en guerre contre les travailleurs

Trump a commencé son second mandat par des expulsions d'immigrants, en faisant de ceux-ci des boucs émissaires. Mais, avec son compère, le milliardaire Elon Musk, il cible également des dizaines de milliers de fonctionnaires fédéraux. Dans son dernier éditorial, le bimensuel trotskyste américain *The Spark* du 17 février revient sur cette croisade dans un article dont nous traduisons de larges extraits.

Trump a remplacé les responsables de ministères et d'agences gouvernementales, un processus classique lors d'un changement de présidence. Mais la véritable offensive vise les milliers de personnes qui font vraiment le travail dans ces administrations, dont Trump et Musk disent qu'ils vont supprimer nombre de leurs emplois.

Tous deux ont déjà contraint 75 000 employés fédéraux à un départ

ou négocié, sous peine d'être licenciés sans indemnité. Ils licencient tous les employés les plus récents, soit, au bas mot, 200 000 autres travailleurs, et ils ont déclaré vouloir ne remplacer qu'un départ sur quatre à l'avenir.

Personne n'a élu Musk, le chef du ministère de l'Efficacité gouvernementale (DOGE). Mais c'est l'homme le plus riche du monde, devenu encore plus riche en supprimant des emplois chez Tesla et Twitter. Tous

les travailleurs savent que, quand un patron parle d'efficacité, cela signifie licencier et faire faire le travail par des effectifs moindres. Mais dans le cas du gouvernement fédéral, cela implique aussi des coupes dans les services publics.

Certains des travailleurs ciblés sont des infirmières et du personnel dans les hôpitaux pour anciens combattants. D'autres travaillent dans la santé mentale, l'aide sociale et la recherche médicale. D'autres sont les employés d'organismes censés s'occuper de sécurité au travail, de pollution et de protection des consommateurs ; ces agences ont déjà des moyens limités, qui seront encore réduits. Et puis il y a ceux qui travaillent dans les programmes de sécurité sociale, d'assurance



ALEX WONG GETTY

Washington, le 5 février : « Les travailleurs fédéraux restent forts ».

santé pour les plus pauvres (Medicaid) et les retraités (Medicare), où des coupes drastiques ont déjà eu lieu, et où les choses vont encore se dégrader.

Par le passé, les administrations démocrates comme républicaines ont procédé à des coupes. Sous Bill Clinton, il y eut 400 000 emplois fédéraux supprimés. En proportion de l'emploi total dans le pays, leur effectif est au plus bas depuis 1940.

Certains travailleurs fédéraux ont organisé des manifestations et des protestations, mais les fonctionnaires ne sont qu'une petite

partie de la classe ouvrière. Des millions d'autres travailleurs sont confrontés aux mêmes attaques contre leurs emplois et leur niveau de vie et ils ont les mêmes raisons de se battre. Les travailleurs des usines et des autres entreprises sont au centre même de l'ensemble de l'économie capitaliste et cela leur confère un certain pouvoir. Il serait suffisant pour écarter les Trump, les Musk et toute l'arrogance des capitalistes et pour construire une société qui profite à tous.

The Spark

Essais nucléaires français : retombées coloniales au Sahara

Soixante-cinq ans après le premier essai nucléaire français dans le Sahara, le 13 février 1960, les autorités algériennes ont annoncé la préparation d'une « loi criminalisant le colonialisme français en Afrique ». Elles visent en particulier les conséquences des essais nucléaires menés par la France dans le désert algérien.

Entre 1960 et 1966, la France a mené 17 essais dans le Sahara algérien, les poursuivant même après l'indépendance de 1962. Encore aujourd'hui, des débris d'avions et de tanks et, surtout, des déchets radioactifs, qui ont une durée de vie de 24 000 ans, polluent cette zone du désert.

L'Algérie estime à 30 000 le nombre de personnes ayant subi les conséquences de ces essais. Le nombre exact de victimes n'est pas connu, car s'il est certain que les déchets et poussières radioactives provoquent des cancers et

des malformations congénitales, la France n'a jamais ni organisé de suivi médical, ni mené d'enquête sérieuse, ni même fourni à l'Algérie de cartes précises des zones touchées.

En 2007, Sarkozy avait accepté la mise en place d'un comité algéro-français pour recenser les sites pollués et proposer un plan de réhabilitation, mais il n'a abouti à rien. En 2014, sous Hollande, un nouveau groupe de travail fut créé, sans plus de résultat. Un Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires en Polynésie et en Algérie a bien

été lancé en 2010, mais un seul Algérien, sur 1 739 dossiers déposés, a réussi à obtenir une indemnisation. Il s'agit d'un militaire ; aucun civil n'a réussi à obtenir de reconnaissance, notamment parce que les dossiers sont très difficiles à constituer.

La remise en lumière actuelle de ce scandale par l'État algérien s'inscrit dans le contexte des tensions diplomatiques entre les deux pays, depuis la reconnaissance par Macron de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Ainsi, à l'occasion du 65^e anniversaire du premier essai, l'Assemblée nationale algérienne a organisé une journée d'étude sur les « crimes nucléaires » français. Les dirigeants algériens réclament que la France fournisse toutes ses archives, qu'elle décontamine entièrement les sites touchés, qu'elle collecte et enfouisse définitivement les déchets et indemnise les victimes.

Ce serait la moindre des choses. Mais après avoir pollué le désert, rendu malades des dizaines de milliers d'habitants du Sahara, le refus des gouvernements français de rendre des comptes illustre leur mépris colonial persistant envers la population algérienne.

Claire Dunois

Argentine : hold-up à la Maison rose

Le président argentin, Javier Milei, et une partie de son entourage sont impliqués dans une arnaque aux cryptomonnaies qui a fait plus de 40 000 victimes en un temps record.

Vendredi 14 février en fin d'après-midi, Milei postait sur le réseau social X un message faisant la promotion d'une cryptomonnaie inconnue, nommée Libra, créée trois minutes auparavant et qui avait tout d'un canular. Croyant tenir la bonne affaire, environ 44 000 « investisseurs » d'Argentine et d'ailleurs ont aussitôt acheté des Libra, dont le cours a brusquement décollé, avant de chuter de près de 80 % en à peine une heure. Les créateurs de cette cryptomonnaie venaient de vendre leurs actifs, empochant un joli bénéfice estimé à 80 millions de dollars, et ne laissant à leurs suiveurs que leurs yeux pour pleurer. Une vidéo montrant l'un d'eux se lamenter sur la perte de sa Rolex a suscité bien des moqueries, mais, parmi les victimes, se trouvent probablement des petites gens qui ont cru sortir la tête de l'eau en jouant leurs économies...

Depuis, accusé d'avoir trempé dans une arnaque montée d'avance, le président Milei s'est défendu en se présentant lui aussi comme une victime. Pourtant, ses liens avec le monde trouble des cryptomonnaies sont connus, et une photo prise en octobre 2024 le montre tout sourire au côté justement du dirigeant de l'entreprise Kip Protocol, mise en cause dans cette affaire.

Une centaine d'investisseurs s'estiment volés et dénonçant un délit d'initiés auraient déjà saisi la justice. L'opposition argentine cherche par ailleurs à lancer une procédure de destitution. On verra quelles seront les éventuelles conséquences, pénales ou politiques, pour Milei et ses acolytes, de cette arnaque, dont il n'est même pas sûr qu'elle sera jugée illégale. Leur morale : « Prends l'oseille et tire-toi. »

Laura Samos



Au temps des essais nucléaires.